

**Edito** par Frédéric Arsac

## Sommaire

<b>Edito</b> .....	p. 1
<b>Fonctionnement associatif</b>	
Affiliation &	
Assurance. ....	p. 2
CRF/CRA.....	p. 2
Juridique.....	p.4
<b>Actions &amp; ressources</b>	
.....	p.3
Prêt.....	p4
<b>Infos pratiques</b>	
.....	p. 4

Chers coopérateurs,

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2010.  
Vous trouverez dans ce bulletin les informations habituelles : les modalités d'adhésion à notre association et la description de nos projets pédagogiques pour 2010.

En ce qui concerne l'adhésion, cette rentrée voit une grande nouveauté. Avec la préoccupation de mieux assurer les activités de vos coopératives, ce qui est pour nous une obligation, la fédération nationale de l'OCCE a passé accord avec la MAE-MAIF afin de proposer une excellente couverture à très bon prix. Vous pouvez vous reporter à l'article consacré à ce sujet page 2 pour les détails. Ceci introduit un changement important, puisque **l'adhésion à notre association comporte maintenant obligatoirement une part assurance.**

Les projets pédagogiques de l'année reprennent les composantes essentielles des années précédentes. Que ce soit pour « Jardinons à l'école », « Théa » ou « Écoles qui chantent », ils articulent des travaux en classe, une formation des enseignants participants avec des professionnels ainsi que des rencontres de classes. Celles-ci sont une occasion extraordinaire de montrer, d'échanger, d'enrichir les apprentissages des élèves. La structure en est fixée : alternance de petits ateliers (théâtre, chant, rythme, jeux coopératifs,...) et de temps d'activité collective (présentation des travaux effectués et échanges).

N'hésitez pas y participer, ces journées sont des moments intenses et mémorables, autant pour les enfants que pour les enseignants. L'OCCE est présente auprès de vous pendant ces rencontres : aide au déplacement des classes, organisation de la journée par notre permanente.

Nous continuerons aussi cette année les réunions initiées ce printemps avec l'ICEM (mouvement Freinet). Celles-ci sont l'occasion de partager entre enseignants des pratiques et des outils pour une mise en œuvre de pédagogies coopératives ou Freinet. Elles se tiennent régulièrement tout au long de l'année, une fois par période scolaire, nous en communiquerons les dates.

A l'état de projet nous avons quelques idées en cours : nous reprendrons certainement notre partenariat avec les DDEN pour une journée commune au mois de juin 2011, peut-être sous la forme d'une bourse au projet ou d'un marché de connaissances géant.  
Burkina Faso : nous préparons une action solidaire avec des villages du Burkina Fasso, en les aidant à se doter d'écoles Nous réfléchissons à la manière d'y associer les coopérateurs de la Drôme.

En espérant que nos propositions vous aideront à mettre en œuvre des projets pédagogiques riches d'apprentissages coopératifs.

NB : surveillez votre plan d'animations pédagogiques de circonscription, certaines nous y ont associés.

F. Arsac, président de l'Association Départementale de l'OCCE Drôme



### Affiliation & Assurance 2010/2011

#### Trois cas :

- renouvellement de l'adhésion (coopérative existante en 2009-2010)
- changement de mandataire
- création d'une coopérative,

Les documents ( fiche adhésion, désignation et engagement des mandataires) sont à renvoyer signés avant le 30 septembre 2010.

### NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE

A compter du 1er septembre 2010, les coopératives sont dans l'obligation de souscrire au contrat d'assurance OCCE/MAE-MAIF.



Les conseillers juridiques de la Fédération Nationale OCCE ont indiqué la nécessité de garantir les risques des associations départementales et de s'assurer de la couverture de la totalité des adhérents des coopératives. Face à cette obligation légale, l'OCCE s'est adressée à MAE et à la MAIF, interlocuteurs référents des écoles, qui ont conçu un contrat commun qui améliore la protection avec un tarif plus avantageux.

#### Des AVANTAGES :

- Lors de l'adhésion, les mandataires paient l'adhésion (1,80 euros pour les élèves) et *l'assurance à 0,25 euros par coopérateur*.
- La cotisation de ce contrat des coopératives *est inférieure au tarif du contrat d'établissement. Il intègre en plus la couverture du matériel jusqu'à une valeur de 2000 euros sans supplément de cotisation, ainsi que des assurances annulation (voyage scolaire, spectacle)*.
- *Ce contrat est établi en année scolaire*, contrairement au contrat d'établissement (année civile). Les contrats des écoles faisant double emploi avec cette nouvelle assurance de la coopérative affiliée seront **résiliés et remboursés** au prorata de la cotisation correspondant au premier trimestre (septembre à décembre).
- *Vous ferez désormais vos déclarations de sinistres auprès de l'association départementale de l'OCCE*, qui relaira ensuite à la MAE.

Les nouveaux contrats d'assurance débutent au 01/09/2010, il est impératif d'adhérer le plus tôt possible pour permettre une couverture des coopératives.

### COMPTE-RENDU FINANCIER 2009-2010 COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Toute association doit statutairement produire en fin d'exercice un compte-rendu d'activités et compte-rendu financier.

Votre coopérative fait partie de l'Association Départementale OCCE 26 et nous devons **tous** à notre niveau...  
la coopérative scolaire  
le foyer éducatif  
le siège de l'Association Départementale  
... produire ces pièces statutaires.

Envoyez-les **avant le 30 septembre 2010**  
Joindre obligatoirement la photocopie du dernier relevé de banque et les justificatifs de subventions.  
( l'imprimé correspondant est à télécharger sur notre site)  
*N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel si vous rencontrez des difficultés.*



## Actions & Ressources départementales

Pour les actions THEA, JARDINONS A L'ECOLE, ECOLES QUI CHANTENT, voir fiches jointes.



**Étamine Nationale, les classes s'inscrivent comme auteur ( production d'un livre avant le mois de janvier) ou comité de lecture ( les élèves sont critiques de livres venant d'autres classes).**

- **Au niveau régionale; une action Étamine existe et permet à des classes des différents départements de se rencontrer et de produire un livre.**

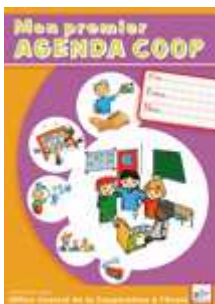
## Défis maths

Au 2ème trimestre, une **série de défis logico-mathématiques** est envoyée toutes les 3 semaines aux classes inscrites.

Ceci oblige à adopter une vraie organisation du travail au sein de la classe, un partage des tâches, un travail en petit groupe avant mise en commun.

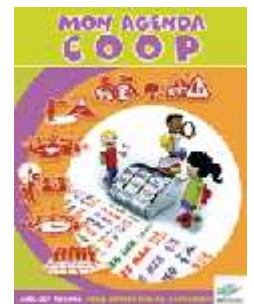
Les échanges avec les autres classes engagées dans le même défi sont très riches. Ils permettent de confronter les recherches de chacun.

## Agenda coop



L'**agenda coopératif** c'est :

- un moyen original pour noter le travail scolaire,
- un support pour informer les parents,
- des questions pour développer l'esprit coopératif,
- une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble,
- des activités pour développer l'estime de soi- des suggestions pour aller vers l'autre,
- des outils pour s'entraider,
- des astuces pour s'apprécier,



Nous vous proposons une animation en classe par notre permanente. Cela peut être l'occasion de le découvrir.

Tarifs: Livret élève ( cycles 2 & 3): 2 €      Livre du maître: 5 €

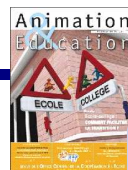
## Animation & Education

Lorsque vous adhérez, vous êtes abonnés à la revue bimestrielle de l'OCCE. Elle aborde des sujets pédagogiques et éducatifs sous un angle à la fois réflexif et pratique.

Plus concrètement, **Animation & Education** propose, tous les deux mois :

- une vingtaine de pages "dossier" consacrées à un thème disciplinaire (les pratiques musicales, l'éducation artistique, les pratiques de l'oral, l'enseignement des sciences, ...),

- une étude par niveau (maternelle, second degré, enseignement professionnel, éducation spécialisée...) ou une analyse des publics particuliers (l'école à l'hôpital, la scolarisation des enfants tziganes, ...) ...



## Calendrier 2010-2011

Ce calendrier est vendu au profit de la coopérative scolaire ou du foyer affilié à l'OCCE.

En l'achetant, vous permettez aux jeunes coopérateurs de réaliser leurs projets: activités culturelles, séjours coopératifs, équipements pédagogiques spécifiques, sorties éducatives.



**Le calendrier 2011 est disponible dans notre association au prix de 2 €.**  
**Prix de vente conseillé: 3.50 €**



## En prêt

- ➔ Malle **RICOCHET**: outils pédagogique sur le thème de l'eau ( dès le cycle 2)
- ➔ Malle **ROULETABOULE**: outils pédagogique sur le thème des déchets ( dès le cycle 1)
- ➔ Malle "Droits de l'enfants": - 30 exemplaires de « **La convention des droits de l'enfant** » publié chez DETOUR  
- Jeux " La journée de Léa", cycles 1 & 2
- ➔ **Lot « philosophique »**
  - 5 exemplaires de « **La vérité selon Ninon** », Petits albums de philosophie
  - 5 exemplaires de « **Le bonheur selon Ninon** », Petits albums de philosophie
  - 5 exemplaires de « **Tête-à-tête** », 15 histoires pas comme les autres
- ➔ **Valise jardin** ( Livres, CDROM, Fichiers, ...)
- ➔ **Jeux coopératifs**: - Parachutes et livret d'accompagnement  
- Malles de jeux plateaux, une pour cycle 1et 2 et une pour le cycle 3

Les malles et le lot  
« philo » sont prêtés pour  
**une période.**

Les jeux pour **3 semaines.**

## Fonctionnement Associatif

### Juridique: animateurs, intervenants extérieurs, fêtes, vide grenier, attention !!!!

La coopérative scolaire (association d'enfants avec l'aide d'enseignants mandataires) n'est pas un employeur ( pas de déclaration URSAFF possible).

Contactez-nous, en cas de besoin.

## Infos Pratiques

OCCE Drôme  
64, rue Jean Vilar  
26 000 VALENCE  
Tel: 04 75 55 67 21  
Courriel: ad26@occe.coop  
Site: <http://ww.ac-grenoble.fr/occe26>



### STRUTURES ET FONCTIONNEMENT DE L'OCCE

Fédération Nationale de  
l'Office Central de la  
Coopération à l'École  
101 bis, rue du Ranelagh  
75016 PARIS

Président: Yves Potel  
Elle fédère les associations départementales OCCE.  
-Congrès national/ Assemblée Générale  
-Revue Pédagogique: A & E

### Permanences:

Lundi, mardi, jeudi vendredi de 9H à 16h30  
Mercredi de 13h à 17 h, le matin sur rendez-vous.

*Patricia Braun*, secrétaire

*Emmanuelle Pain*, animatrice départementale, enseignante détachée

### Composition du bureau de l'OCCE Drôme:

-Président : *Frédéric Arsac*

-Trésorier: *Pierre Lacroix*

- Secrétaire: *Emmanuelle Pain*

10 membres au Conseil d'Administration

